

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1927)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Les gens du Lignolet : [1ère partie]  
**Autor:** Villemard, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-221087>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

### PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

#### ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

#### VAUT-IL LA PEINE DE VIVRE ?

**V**OUT d'abord, voilà une question que nous n'avons pas le droit de nous poser, puisque notre vie ne nous appartient pas. Oh ! sans doute, il est des gens qui, pour des raisons plus ou moins — plutôt moins — excusables, disposent de leur vie comme d'une chose qui est leur propriété. Mais cela ne nous regarde pas, après tout ; ce n'est point à nous qu'ils auront à répondre de leur acte.

Vaut-il la peine de vivre ? Oui, mille fois oui. Et il y a foule de raisons pour cela. La vie n'est pas toujours couleur de rose, soit. Est-ce un mal ?... Ce serait bien monotone. Il faut de mauvais moments pour faire apprécier les bons. Et soyez certains que ceux-ci ne sont pas les moins nombreux. Il n'y a qu'à savoir en profiter.

Il vaut la peine de vivre pour tout le bien que l'on peut faire et pour racheter tout le mal que l'on peut avoir commis.

Il vaut la peine de vivre pour admirer les splendeurs de la nature, que le Ciel nous a particulièrement prodigieuses.

Il vaut la peine de vivre pour admirer aussi les œuvres des hommes, jouir de leurs découvertes quasi journalières et bénéficier de tous les progrès réalisés.

Et puisqu'elle vaut d'être vécue, la vie doit nous trouver de bonne humeur et souriants. Elle aime pas qu'on lui fasse grise mine. Du reste, en ce cas, elle se venge et fait bien.

Il vaut la peine de vivre, parce que nous avons le devoir de vivre !

L'autre, que n'a rein fé dè mau à nion, ne comprend pas porquiet sè foudrai cätsi, et lâi répond :

— No ne l'ein portant pas robâ !

#### L'INCOURA ET LO BRACAAILLON

**I**N Bravo incourâ et on gratta-papâi, espèce d'homo d'afférès dè crouio renom, sè trovâcont on dzo ào télégraphe, iò l'écrisont ti dou na dépeche po einvoy dein lo défrô, kâ tsacon pâo avâi oquî que pressé, et coumeint cè télégraphe vo z'espédi cein à la menuta, cein est gaillâ coumoudo po clliâo que sont accouûtai.

Cé l'homo d'afférès qu'étai quie, n'étai pas la fleu ; l'étai crouio avoué lè pourrès dzeins à quoui fasâi on serviço, kâ quand lâo prétavè, lè subastâvè se ne païvont pas rique-raque ào termo, et coumeint s'arreindzivè adé à teni lo conté pâ lo mandzo, n'iavâi pas dè guieuséri que ne fassâ à clliâo que passâvont pè sè pattès. Enfin quiet c'étai on bracaillon.

Don lo dzo iò cé gaillâ sè trovâvè quie ein mémo teimps qu'mons l'incurâ, et tandi que l'écrisont ti dou, lo père Friquette, qu'étai on tot malin, entré assebin dein lo télégraphe, et quand l'a de : atsivo à tî ! lo télégraphisse lâi fa, ein lâi montreint lè dou qu'écrisont :

— Eh bin ! père Friquette, n'yeo pas quie dou galés comis ?

— Oï ma fâi, se repond lo farceu ; y'ein a ion po férè lè guieuséri, et l'autro po lè perdenâ.

#### VOLEURS VOLÉS

**V**N de nos plus réputés bataillons vaudois était cantonné dans un de nos villages du canton.

Il y avait été bien reçu par la population, avec laquelle il faisait le meilleur des ménages.

Le pintier de l'endroit, seul et unique dans la commune, était un brave homme, mais, joignait à cette qualité, le défaut de vouloir grossir assez rapidement son pécule.

Le bataillon était une occasion toute trouvée. Il faisait payer son vin le bon prix et tout le reste à l'aventurier, à telle enseigne, qu'au bout de deux ou trois jours, la troupe n'y rendait plus visite que lorsqu'elle y était obligée.

Cependant, deux fusiliers, amateurs de jass, d'apéros et de bons vins, y passaient quand même tous leurs moments de libre et avaient laissé le plus clair de leurs disponibilités entre les mains du pintier.

Le moment du départ arriva. Nos deux compères avaient fait remplir leurs gourdes de kirsch et été boire un dernier apéro avant de partir.

Sur la deuxième table de la pinte — il n'y en avait du reste que deux — se trouvait aux deux tiers pleine, une bouteille de cognac, fine Champagne, trois étoiles.

Jean dit à Jules :

— Dis-donc, si on lui refaisait ce flacon, on lui a assez donné de « pèze » pendant notre séjour ici !

— Ce serait une petite compensation aux bénéfices qu'il a faits sur nous !

Aussitôt dit, aussitôt fait, départ immédiat avec le corps du délit dissimulé dans un des sacs à pain.

Arrivés au cantonnement, nos deux compè-

res s'estimaient largement pourvus de réconfort, firent, en bons camarades qu'ils étaient, une distribution aux copains du kirsch qui était dans leurs gourdes. L'appel sur les rangs ne leur permit pas de transvaser le cognac et on s'en remit à la prochaine halte.

Lorsqu'arriva les dix minutes réglementaires, nos deux loustics n'eurent rien de plus pressé que d'aller se cacher derrière une haie pour procéder au partage et lamper une golée.

Jules qui était porteur du flacon, le déboucha en cinq sec et à glouglou s'en enfila une bonne gorgée... Il eut un haut le corps, rendit immédiatement le liquide et, après avoir toussé, craché, fait bien quelques grimaces, les larmes aux yeux, il put dire à Jean, d'une voix rauque :

— Nom de... D... c'est du vinaigre !  
Chamot.

Engagement sérieux. — Je vous prends à mon service, il faut marcher au doigt et à l'œil.

— Au doigt, passe encore, mais à l'œil p...



#### LES GENS DU LINOLET

**L**IL fait bon aujourd'hui s'arrêter au Linolet, si tout y respire la paix et l'aisance, il faut bien reconnaître qu'il n'en était pas de même il y a dix ans environ, au temps où la déveine semblait s'acharner sur les Bonaveau et où cette brave Louise était en lutte avec ses parents.

Le Linolet, situé non loin de l'un de nos bons villages vaudois, est un domaine que commande une maison de ferme assez cossue, réparée depuis peu. Maintes générations de Bonaveau avaient arrondi ce coin de sol, leur fierté et leur orgueil, pour arriver à Jean Bonaveau, le père de Louise et à sa femme, née Juliette Martin. Il va sans dire que, si les Bonaveau de jadis avaient acquis de la terre, ils avaient aussi su entasser dans leur bas de laine quelques bons louis et pistoles dont Jean, leur héritier, leur avait su gré, comme bien vous pensez.

Oui, Jean aimait ses écus ; il les aimait trop, peut-être. Quant au bas de laine, c'était bon pour les vieux dont la marotte consistait à enfouir l'argent sans profit. L'argent, ee nerf de la guerre et du commerce, se rouille dans l'inaction. Si l'homme a sué pour l'amasser, il doit, lui, l'argent, travailler à son tour pour l'homme.

C'est vous dire que le père Bonaveau ne laissait pas chômer ses écus. Même sa marotte à lui était de les placer au plus haut taux possible.

Mais, par malheur, au rebours de ses ancêtres, Jean n'avait pour la terre qu'un amour très tiède. Etais-il paresseux ? Pas précisément, bien qu'il trouvât dur certains travaux qui « scient les côtes » disait-il. La mère Bonaveau, sa femme, point sotte ni méchante pourtant, n'aimait, hélas ! pas plus la bonne terre que son digne époux.

M. et Mme Bonaveau se sentant de l'argent devant eux, voulaient vivre la vie large, facile. Ils avaient assez de l'existence du paysan, Jean,



#### ONNA CONCHEINCE TRANQUILLA

**Q**UAND l'est qu'on a la concheince tranquilla, on n'a poâire dè nion et on pâo allâ la tête levâi iò que sâi, sein s'ein-quittâ dè cein que lè dzeins pâovont dêre.

On Bravo villio que s'in returnâvè à l'hotô on decando né, sè trovâ mau tot d'on coup devant d'arrevâ, et po ne pas restâ que devant, s'infatè dein on étrâblio po s'etâdré on momaint su la paille. Pè malheu l'étai tot solet ; nion ne lo put soigni, dè manière que lo lein-d'âman matin on lo trovâ moo.

On allâ averti son valet po lo veni queri. Cé valet que n'avâi pas lo tieu trâo seinsiblio, va crâi son cousin po lâi veni âidi à portâ son père. Ye vont, metton lo villio su on brankâ et tracont contré l'hotô, justameint âo momeint iò lè dzeins allâvont sailli dâo prêdz, kâ l'étai 'na demeindze matin. La mâison dâo villio sè trovâvè proutse dè l'église, et po lâi allâ l'ariont pu passâ per derrâi sein êtré vu dè nion ; mâlo valet dâo moo, que martsivâ lo premi, tracè dârâi per devant, po cein qu'on étai pe vito.

— Passa pè derrâi l'église, se lâi fâ son cou sin, vouaiquie lè dzeins que vont sailli dâo prêdz !

qui n'était pourtant qu'un lourdaud, rêvait de mettre son complet dès le matin, chaque jour, comme le font les messieurs de la ville, et non pas seulement le dimanche. Sa femme, elle, voyant rouler les autos devant chez elle, voulait être du nombre des femmes fendant l'air comme des hirondelles et regardant le piéton avec pitie. Juliette voulait être une dame, vivre en dame et à la ville. La toilette, vu qu'elle était aussi longue et sèche que son époux était corpulent, la toilette, disait-elle, ferait bien sur ses épaules. Eh ! pourquoi pas ? Après tout, n'est-ce pas la toilette qui fait la dame ?

Tout cela était fort bien. Mais il y avait Louise, la fille unique du couple vaniteux, cette vigoureuse et aimable Louise, qui avait vingt ans, sa tête, son franc-parler, ses idées et qui, elle, n'aimait que la terre et se cabrait contre « la folie et la sottise » de ses parents.

— Oui, folie et sottise, disait-elle. Au lieu, papa, de rêver à battre le pavé de la ville, ne serait-il pas mieux de cultiver notre terre avec plus de soin et de sagesse ?... Ah ! si j'étais un homme, moi...

— Tais-toi, répliquait le père avec quelque aigreur, car Louise, sentant la place minée, devenait toujours plus vive en paroles, oui, tu ne sais ce que tu dis... Ah ! si tu étais un homme, tu verrais bien qu'à tuser les bras, tu n'amasserais que de la paille et du foin et...

— La paille vient après l'épi et l'épi fait la farine... Quant au foin, tu en as récolté cette année de quoi nourrir quatre bêtes de plus. Les as-tu achetées, les quatre bêtes ?... Tu as préféré mettre chez le banquier, à gros intérêt, l'argent qu'elles auraient cotisé.

— Tu n'as pas à donner des conseils à ton père, intervenait Juliette, très raide. Nous savons ce que nous avons à faire. Nous voulons, ton père et moi, après avoir tant travaillé, tant lutté, jouir en paix des quelques années que le bon Dieu nous laissera encore. Nous irons habiter la ville, le plus tôt que nous le pourrons et tu nous y suivras... Crois-tu qu'une fille comme toi ferait mauvaise figure au milieu des demoiselles ? Tu apprendrais à t'habiller convenablement, tu prendrais un ton, des manières... Tu pourrais épouser un monsieur, un professeur, car ton père te doterait bien.

— Ah ! oui, ajoutait le père, ta mère a raison, Louise. Une fille comme toi perd sa vie à nourrir lapins, poules et cochons... Et ta voix ? As-tu oublié ce qu'en dit M. Grissol, le banquier, qui s'y connaît ? « Une voix ravissante qui ne demande qu'à être cultivée. »

— Et c'est ça qui nous ferait plaisir, disait Juliette : Notre fille, notre Louise entrant au Conservatoire, puis chantant devant un grand public qui l'applaudirait.

Louise, en entendant parler du Conservatoire, se prenait la tête à deux mains et s'en allait, se demandant quel vent de folie se mettait à souffler dans l'esprit de ses parents.

En effet, cette forte fille des champs, qui n'était point rougeauda, courtaude ni vulgaire, avait reçu en don de la nature une voix charmante, claire et expressive. Sans être belle ni très gracieuse, elle avait un visage avenant, de grands yeux francs, l'expression ouverte. Elle avait toujours aimé à chanter, naturellement, comme le fait l'oiseau. Seulement, depuis un an environ, c'est-à-dire depuis le moment où ses parents s'étaient mis en tête d'aller vivre à la ville en bourgeois rentiers, Louise, préoccupée, souvent triste, chantait moins.

Le banquier Grissol, flanqué de son fils Gaston, âgé de vingt-deux ans, venait chaque été en villégiature au village. C'étaient des élégants portant la haute mode, très épris de musique, surtout le fils qui, hors du bureau paternel, jouait du piano tumultueusement, se donnant des airs de virtuose. Les Grissol avaient entendu chanter Louise. Gaston, le fils, était parti en guerre, appuyé par son père. « Une telle voix doit être cultivée, Monsieur Bonaveau. Il y a là, dans ce gosier, de l'or. L'Europe doit se bercer au son de cette voix. »

Louise, qui n'était point sotte, avait ri. Mais ses parents s'étaient grisés des propos de l'ai-

mable banquier et de son fils. Ils s'étaient mis à rêver de la ville et à persécuter leur fille.

Celle-ci n'était pas parvenue à l'âge de vingt ans sans que son cœur eût parlé. Ce n'était pas pour un jeune monsieur de la ville qu'il s'était ému, ce cœur dévoué de bonne fille, mais pour Félix Berthet, un garçon honnête, robuste, travailleur, né sur un domaine trop étroit pour la nichée. Les Berthet étaient huit enfants, dont Félix était l'aîné.

Félix aimait Louise, non pour son argent, son visage ou sa voix, mais pour elle-même.

— Je n'ai rien à dire contre les Berthet. Ce garçon est rangé, sobre et travailleur, avait dit Bonaveau en apprenant que Félix pensait à sa fille. Mais, ces enfants, une fois les biens partagés, n'auront chacun qu'une misère. Ensuite, je ne veux pas d'un gendre paysan. Non, Louise sera une dame de la ville, elle peut et doit y briller.

Dès que les Grissol commencèrent à éblouir Juliette et son mari, ceux-ci firent à ce mariage une opposition décidée. Louise en eut un double, chagrin.

Le père Bonaveau parla alors de remettre son domaine à ferme. Louise démontra à ses parents tous les risques d'une semblable détermination.

— Tu parles bien, fit le père, très irrité. Mais je suis le maître ici, j'imagine. Et puisque tu ne veux pas entendre raison et que tu te rebiffes contre la volonté de tes parents... eh bien ! je mettrai mon domaine en vente...

— Vendre le domaine de tes pères ? Mon Dieu !...

Louise devint toute blanche. Le souffle lui manqua. Elle tomba sur une chaise et fondit en larmes.

— Calme-toi, fit Bonaveau, effrayé et allant à elle... Ce n'est qu'une façon de parler... Que diable !... Ce n'est pas encore chose faite...

Pendant quelques jours, Louise ne mangea plus guère, parla peu, resta pâle et presque sans force. Sa mère l'entendait pleurer dans sa chambre.

— Qui aurait cru que ça lui tomberait ainsi sur les nerfs, disait Bonaveau... La drôle de fille.

Ces choses se passaient au printemps. L'été ramena le banquier et son fils.

Il étaient plus aimables que jamais. Gaston, le fils, se montra encore plus enthousiaste de la voix de Louise. La brave fille, nous l'avons dit, n'avait pas grand cœur au chant. Elle chanta néanmoins, pour ne pas se montrer ridicule.

— Voix divine, merveilleuse ! répétait le jeune homme.

Louise ne ressentit aucun plaisir de cette admiration de Gaston et des flatteries qu'il lui débita. Elle en eut, au contraire, du malaise. Elle était fine, elle sentit et devina dans cet admirateur de sa voix un intérêt d'un autre genre. Elle eut peur de quelque chose d'indéfini, mais de troublant. Les luttes avec ses parents n'étaient pas près de finir.

— Sa mère, un beau matin, lui déclara :

— A moins d'être sotte ou folle, ma Louise, tu ne te butteras pas contre la volonté de tes père et mère, qui voient clair et veulent ton bonheur. T'en doutes-tu, Louise ?... Un brillant avenir t'attend... oui... si tu veux seulement marcher dans le chemin de la raison et de l'obéissance à tes parents... Ecoute, ma fille... Le fils de M. Grissol, ce jeune et aimable M. Gaston, cet héritier d'une belle fortune, héritier unique, pense sérieusement à toi... Oui, M. Grissol père nous l'a dit : « Mon fils aime Mlle Louise », nous a-t-il déclaré hier encore. Mais ce jeune homme, un artiste, n'épousera qu'une femme musicienne... Tu comprends ?... Tu vas donc prendre de bonnes leçons de piano et entrer au Conservatoire pour commencer l'étude du chant.

(Fin au prochain numéro.)

Ad. Villemard.

**Fin d'oraison funèbre.** — Messieurs, celui que nous pleurons m'a emprunté cent francs et n'a jamais pu me les rendre. Afin que sa mémoire reste sans tache, je vous propose de faire une souscription pour me rembourser cette somme.

## HISTOIRES VALAISANNES



N raconte qu'au bon vieux temps un jeune paysan de Savièze s'était rendu à Sion pour y subir les épreuves requises pour l'exercice du notariat. Craignant que la préparation insuffisante du candidat n'exposât celui-ci à un échec, le père avait conseillé à son fils de faire présent aux membres de la commission d'examen de deux barriques de vin vieux.

Le jeune homme avait donc bâti la mule suivant les recommandations paternelles et il était parti plein d'espoir vers le chef-lieu, avec sa monture. A son retour au village, où on l'attendait anxieusement, il fut accueilli avec une sympathique curiosité non seulement par les membres de sa famille mais encore par les nombreux voisins accourus.

— A voir ton visage rayonnant, je suppose que tu as réussi ! s'écria le père que l'impatience étreignait.

Et l'on s'extasiait, chacun y allant de ses réflexions sur les difficultés de l'examen.

— J'ai mon brevet en poche, répondit l'heureux garçon, mais je crois bien que si tu m'avais donné une barrique de plus, papa, le bourgeois aussi, « il aurait passé notaire ! »

\* \* \*

Un jour de foire, à Sion, un agriculteur avait attaché son cochon au barreau d'un soupirail, à côté de l'entrée d'un café. Pendant qu'il prenait une consommation dans l'établissement, survint un jeune avocat de la cité qui trouva l'animal couché devant la porte, obstruant le seuil.

Le docteur en droit appela, cria, protesta jusqu'au moment où le propriétaire, attiré par le bruit, vint ouvrir la porte.

— Allez mettre votre porc ailleurs, fit-il au paysan sur un ton qui n'admettait pas de réplique ; vous n'avez pas la prétention de me faire enjamber cet animal pour entrer au café !

— Ne faites pas tant de façons, mon cher maître, répondit sur le champ l'interpellé, qui avait reconnu le jeune avocat ; il n'y a rien là qui puisse froisser votre amour-propre puisque vous êtes tous les deux attachés au barreau !

A. Mex.

**La Patrie Suisse.** — Une cinquantaine de belles gravures illustrent le numéro 889 (25 mai) de la « Patrie Suisse ». Les portraits y sont nombreux et intéressants : M. Henry Vallotton-Warnery, le nouveau président du Grand Conseil vaudois, M. Girardet, le graveur et éditeur récemment décédé. Mme et M. Lucien de Candolle-Diodati, qui viennent de fêter leurs noces de diamant, les princesses Julianne de Hollande, bourgeoise de Genève, et Béatrice d'Espagne, le prince héritier Juan Carlos, MM. Theunis et Balfour, les tireurs suisses au concours international de Rome. Puis, ce sont le défilé du 1er régiment d'infanterie à Lausanne, les pianos de Chopin et de Marie-Antoinette qui furent exposés à Genève, de belles vues du couvent de Wettingen, d'arbres en fleurs, de la Maison Monsieur sur le Doubs : de très curieux clichés illustrant le contrôle du lait, l'inauguration du vélodrome Bâle-Muttenz, le concours hippique d'Aarau, et des dessins humoristiques d'Evert van Muyden. Le tout constitue un des meilleurs fascicules de la nouvelle « Patrie Suisse ». P. R.

## LES QUILLES



UAND on joue aux quilles, il faut, avant tout, ne pas perdre la boule. Si c'est chaud qu'on ait, il s'agit de ne pas manquer de sang-froid. Le joueur de quilles, quand il est descendu dans son sous-sol, n'a plus qu'un but dans la vie, et si pacifique soit-il d'ordinaire : massacrer, dans le temps le plus court, le plus grand nombre de quilles. Faire d'une pierre deux coups, c'est l'enfance de l'art. Le joueur de quilles, lui, espère toujours faire d'une boule quarante-huit points. Naturellement, cela n'est pas donné à tout le monde.

Qui n'a pas vu jouer un joueur de quilles, ne sait pas ce que c'est qu'un beau geste. Quand son tour est venu et devant ses pairs assemblés, le joueur s'empare d'une boule et vient se placer au bout de la piste. Il surveille d'un petit œil indifférent le « raguilleur » qui relève les quilles, tient un instant sa boule sur la pointe de